

-Procédure d'inscription- Rentrée 2024

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations utiles à votre future inscription à l'Ecole Supérieure des Métiers.

Pré-inscription obligatoire sur le site de l'Ecole Supérieure des Métiers

A NOTER : l'inscription sur le site ne vaut pas inscription dans l'établissement, ni réservation de place.

<https://cmar-occitanie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

OU

Scanner le QR code
pour accéder au lien :



choisir « CFA31 – MURET » pour Alimentaire/Automobile ou Commerce
choisir « CFA31 – FACULTE DENTAIRE » pour Prothèse Dentaire

Si je n'ai pas encore trouvé mon employeur :

Dans un premier temps, nous vous invitons à mener des **démarches personnelles**, en sollicitant des entreprises de votre secteur et correspondant au type d'entreprise recherché.

Vous pouvez prendre contact avec la Chargée de relation entreprise :

Mme STORA LEGLISE

07.85.15.33.42

CSTORALEGLISE@cm-toulouse.fr

Un parcours d'accompagnement à la recherche et à la signature de contrat vous est également proposé :

(accompagnement à la recherche, rédaction de CV,...)

Prépa Apprentissage :

Mme Géraldine ZEZOT

GZEZOT@cm-toulouse.fr

Dès que j'ai trouvé mon employeur, j'en informe le service apprentissage par mail à

contratsdematesm@cm-toulouse.fr

Si j'ai trouvé mon employeur :

Je complète la fiche de demande d'admission en formation qui me sera envoyée et je la retourne accompagnée des pièces demandées (seuls les dossiers complets seront traités, dans l'ordre d'arrivée des demandes et fonction des places disponibles) à :

contratsdematesm@cm-toulouse.fr

Pour les entrées en 1^{ère} année CAP et les Bac Pro 2^{de} uniquement, je suis convoqué en entretien et je passe le test de positionnement (obligatoire mais non sélectif).

Un contrat de travail sera alors établi et envoyé à l'employeur pour signature.

Le contrat signé (employeur et apprenti) et la convention de formation devront **OBLIGATOIREMENT** être retournés pour inscription définitive.

Je serai alors convoqué à entrer en formation (convocation de rentrée, planning, liste du matériel, pièces complémentaires,)

Vie à l'ESM

Horaires: 35 heures de formation par semaine, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (pause déjeuner 13H-14H)

Rythme d'alternance :

CAP/Bac Pro Seconde/CS/BM/BTM/BP: 1 semaine Centre de Formation/ 2 semaines en entreprise-selon calendrier-

Bac Pro 1^{ère} et Terminale /BTS/ TFP : 1 semaine Centre de Formation/ 1 semaine en entreprise-selon calendrier-

5 semaines de congés sur les périodes d'entreprise

Transport : Navette payante (Gare Routière de Toulouse / CFA).

Information et réservation M. JADEAU JJADEAU@cm-toulouse.fr – 05.62.11.60.63

Hébergement : possibilité d'hébergement

Information et réservation M. JADEAU JJADEAU@cm-toulouse.fr – 05.62.11.60.63

Restauration : Pas de self mais une salle de restauration mise à disposition des apprentis. Présence hebdomadaire de food-truck et distributeurs libre-service.